

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 03 DECEMBRE 2024**

Nombre de Conseillers	10
Nombre de présents	9
Nombre de Pouvoir	
Nombre de votant	9

L'An deux mil quatre le trois Décembre à dix neuf heures , le Conseil Municipal de GILHOC-SUR-ORMEZE (Ardèche) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M Amédée BLANC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/11/2024

Date d'affichage le: 26/11/2024

Présents: M BLANC Amédée - Mme CANEL Monique - Mme ERSANT Jennifer - M JOLY Jean-Pierre - Mr NERON Julien - M MAILLE Emmanuel - Mme RICOUX Catherine - Mr VALLA Max - Mme VIAU Monique

Absents excusés : M COMBET Rosan

Secrétaire de Séance: ERSANT Jennifer

Délibération: N°2024/29

Objet: Renouvellement convention de partenariat La Poste Agence Postale Communale

Le Maire rappelle l'historique des négociations avec La Poste.

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal décide :

- **ACCEPTE** le renouvellement de la convention de partenariat La Poste Agence Communale à la date du 03 Décembre 2024,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la Convention de partenariat avec La Poste

VOTE POUR 09 CONTRE 00

-Appartement au dessus de la salle Polyvalente :

L'appartement N°5 Les travaux de l'appartement sont fini il va pouvoir être mis en location prochainement .

L'appartement N° 3 les devis sont validés Mr DELOCHE plombier devrait venir courant Janvier.

Fin de séance 20h

Secrétaire de Séance

Jennifer ERSANT



Le Maire

A.BLANC

